

Appel à projets

PRIX COAL 2025 *Eau douce*

OUVERT JUSQU'AU 20 AVRIL

Les cosmogonies immémoriales, qui sont parvenues jusqu'à nous, disent toutes que l'origine de la vie est liée à l'Eau. Les sciences contemporaines le confirment.

Pourtant, rien ne saurait épuiser les mystères de l'Eau. Nous savons depuis peu qu'elle est omniprésente dans l'Univers dès ses origines, qu'elle a joué un rôle déterminant dans la formation des étoiles et des galaxies. Hors de notre planète, la molécule n'a été identifiée formellement que dans ses états solides ou gazeux. Ce qui rend d'autant plus remarquable sa présence à l'état liquide sur Terre. Les conditions singulières de notre planète permettent à l'Eau de ruisseler. C'est par sa forme liquide qu'elle a été, et sera le foyer primordial de toute vie.

Chaque organisme qui peuple la Terre, du plus simple au plus complexe, est « une créature de la soif ».

Ses propriétés uniques, dont la capillarité, sa puissance de dissolution, son ruissellement permanent en font selon Gaston Bachelard « l'œil de la Terre » ou « l'organe du monde ». Au rythme de ses cycles, elle passe d'un état à l'autre, traverse les matières, connecte les éléments, ravine les montagnes, dessine les plaines, draine le minéral, élève le végétal, vitalise l'animal, compose le climat, en rafraîchissant l'atmosphère et en capturant le carbone.

Chaque goutte d'eau douce anime la vie, qu'elle soit issue de nappes souterraines, de zones humides, ou d'eaux de surface. Marais, mangroves, étangs, lacs, sources, rivières, fleuves conditionnent l'existence biologique.

L'eau douce ne représente pourtant que quelques centièmes de l'eau sur Terre.

Dans les zones tempérées, nous vivons dans l'illusion de son abondance, dans les zones arides, nous vivons dans le savoir de sa rareté. Aussi, l'Eau ne peut être que partagée. La pression anthropique sur les cycles de l'Eau, liée à l'agriculture intensive, l'activité industrielle, l'urbanisation, la production d'énergie et de la plupart de nos produits de grande consommation, en perturbe gravement les équilibres. Les sécheresses extrêmes ou les grandes inondations, les pollutions chimique et plastique, en sont les indicateurs les plus visibles.

Notre soif de croissance compromet la seule source capable de nous désaltérer. **Aux pollutions s'ajoutent des inégalités d'accès - plus d'un quart de l'humanité est toujours privé d'eau potable - qui engendrent des conflits de plus en plus extrêmes.** Penser une politique de l'eau

Financé par



COAL

douce ne peut se faire qu'à l'échelle planétaire dans une vision partagée de ses usages, et dans le souci de réparer et protéger tous les lieux de l'Eau, les aquifères et les glaciers qui la stockent, les zones humides qui capturent le carbone, les mangroves qui ralentissent l'érosion, les cours d'eau qui drainent la vie... **Plus qu'un bien commun, un droit fondamental de tous les vivants, il s'agit aujourd'hui de la considérer comme un sujet doté de droits.**

Comment envisager une écologie et une politique de l'Eau sans une poétique de l'Eau ? Protéger l'Eau passe aussi par une régénération des imaginaires, récits, représentations et pratiques qui conditionnent son partage, ses usages dans nos vies, nos actions.

Le Prix COAL 2025 dédié à l'Eau douce est un appel à lutter contre l'assèchement de nos sensibilités vis-à-vis d'elle, pour l'élever au rang qui lui est dû, au cœur de l'attention générale, pour la réhabiliter dans ses prérogatives symboliques et sacrées, pour la considérer comme l'alliée et la partenaire de nos existences. C'est aussi un appel à la protéger, à prendre notre part dans la restauration de ses cycles naturels, à réparer ses lieux qui ont été abîmés, en solidarité avec celles et ceux, humains et autres qu'humains qui en sont irrémédiablement affectés.

Créé en 2010 par l'association COAL, le Prix COAL est un vecteur d'identification, de promotion et de diffusion des artistes qui, à travers le monde, témoignent, imaginent et expérimentent des solutions de transformation des territoires, des modes de vie, d'organisation, et de production. Ensemble, ces artistes contribuent à rendre visibles les changements, à construire un nouveau récit collectif, patrimoine commun en développement, cadre positif et nécessaire pour que chacun trouve les moyens et l'inspiration de mettre en œuvre les changements vers un monde plus durable et plus juste.

*En parallèle, un appel à projets est ouvert pour le **Prix COAL étudiant** à l'attention des étudiant.e.s des Écoles du champ artistique et culturel.*

>>> Voir l'appel à projets du Prix COAL étudiant 2025

CALENDRIER PRIX COAL 2025

Clôture de l'appel à projets : 20 avril 2025

Annnonce des artistes nommé.e.s : été 2025

Annnonce des lauréat.e.s : automne 2025

Cérémonie de remise des Prix : automne 2025, à l'occasion de Sans Réserve, le rendez-vous de la création engagée pour l'écologie

FONCTIONNEMENT

Dix artistes sont nommé.e.s par un comité de sélection composé de professionnel.le.s pour leur projet soumis dans le cadre de cet appel à candidatures international. Le Prix COAL et ses mentions spéciales se voient décernés parmi ces dix projets par un jury composé de représentant.e.s des

organismes partenaires et de personnalités de l'art et de l'écologie. En outre, toutes les candidatures considérées par COAL et le comité de sélection permettent de faire connaître des artistes et des projets qui pourront être sollicités ou promus selon les autres opportunités et actions menées par l'association et ses partenaires.

La composition du jury sera révélée au printemps.

DOTATIONS

- L'artiste lauréat.e du **Prix COAL** bénéficie d'une dotation de 12 000 euros et d'une résidence de création au cœur du Domaine de Belval, propriété de la Fondation François Sommer, animée par les équipes scientifiques et pédagogiques du musée de la Chasse et de la Nature et celles du Domaine de Belval. Véritable observatoire de la ruralité et de la vie sauvage, le domaine accueille chaque année des artistes sélectionné.e.s pour l'intérêt de leur contribution à renouvellement de la vision du rapport de l'humain à son environnement naturel.

- L'artiste lauréat.e du **Prix spécial du Jury** bénéficie d'une dotation de 3 000 euros.

- L'artiste lauréat.e de la **mention Ateliers Médicis** bénéficie d'une résidence à Clichy-sous-Bois/Montfermeil, en lien avec la forêt régionale de Bondy.

- L'artiste lauréat.e de la **mention Centre Wallonie-Bruxelles/Paris aka Le vaisseau**, bénéficie d'une dotation de 2000 euros et sera invité à exposer au sein de l'institution parisienne.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Sont pris en compte la valeur artistique, la pertinence au regard des enjeux, l'originalité (approches, thématiques ou angles de vue inédits), la pédagogie (capacité à faire passer un message, à sensibiliser), la démarche sociale et participative (engagement, témoignage, efficacité, dynamique sociétale), l'éco-conception, la faisabilité des projets et la collaboration avec des acteurs de protection de la nature. Le Prix COAL apporte son soutien à des projets artistiques en cours de réalisation ou à venir. Sa dotation n'entend pas couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement.

PARTENAIRES 2025

Le Prix COAL 2025 bénéficie du soutien financier de l'Office français de la Biodiversité, du ministère de la Culture, du Musée de la Chasse et de la Nature, de la Fondation François Sommer et de la Fondation L'Accolade, ainsi que d'un partenariat avec les Ateliers Médicis et le Centre Wallonie Bruxelles/Paris.

Office Français de la Biodiversité (OFB)

L'OFB est chargé de la protection et la restauration de la biodiversité dans l'Hexagone et en outre-mer. Il agit pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins grâce à l'expertise de ses 2 800

agents, dont 1 700 inspecteurs de l'environnement. Cet établissement public travaille également en mobilisant un ensemble d'acteurs, de décideurs et de citoyens autour de la biodiversité : État, collectivités territoriales, associations, entreprises, scientifiques, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, pratiquants de sport de nature, acteurs du monde de l'art...

Ministère de la Culture

Au-delà de sa mission principale qui est de rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France, le ministère de la Culture est convaincu que la culture doit prendre toute sa part dans le vaste chantier de la transition écologique et s'est engagé depuis 2010 au travers de stratégies successives. Depuis 2023, la stratégie du ministère de la Culture est définie au sein du guide d'orientation et d'inspiration qui fixe un cap pour la transition écologique des acteurs culturels. Le ministère de la Culture soutient le Prix COAL depuis son origine en 2010.

Musée de la Chasse et de la Nature et la Fondation François Sommer

Reconnue d'utilité publique dès sa création le 30 novembre 1966, la Fondation a été voulue par François et Jacqueline Sommer, pionniers dans la concrétisation d'une écologie humaniste. Fidèle aux engagements de ses fondateurs, elle œuvre pour la protection d'une biodiversité où l'homme trouve sa juste place, pour l'utilisation respectueuse des ressources de la nature et le partage des richesses du patrimoine naturel, artistique et culturel.

Fondation L'Accolade - Institut de France

La Fondation promeut une création artistique consciente de son environnement, et favorise des démarches, projets et actions qui sont portés par des artistes en lien avec les thèmes de l'eau, de l'environnement, de la fragilité du vivant et du féminin, par le biais de résidences de recherche et de création, et d'expositions en France et aux États-Unis. Par ailleurs, elle veille sur le « matrimoine », c'est-à-dire le legs des femmes ayant eu une importance historique ou artistique.

Les Ateliers Médicis

Attachés à faire émerger des voix artistiques nouvelles, diverses, et à accompagner des artistes aux langages singuliers et contemporains, les Ateliers Médicis accueillent en résidence des artistes de toutes les disciplines et soutiennent la création d'œuvres pensées en lien avec les territoires. Ils favorisent ou organisent la rencontre entre les artistes et les habitants. Situés à Clichy-sous-Bois et Montfermeil, dans le département de Seine-Saint-Denis, ils occupent un bâtiment de préfiguration. Un équipement de grande envergure et d'ambition nationale sera construit à l'horizon 2025, réaffirmant la place de la création artistique dans les banlieues.

Centre Wallonie Bruxelles/Paris

Au travers d'une programmation résolument désanctuarisante et A-trans-indisciplinaire, le Centre est mandaté pour diffuser et valoriser des signatures d'artistes basé-e-s en Fédération Wallonie Bruxelles. Il assure ainsi la

promotion de démarches émergentes ou confirmées, du périphérique au consacré.

DOSSIER ET DÉPÔTS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants rassemblés dans un seul fichier au format pdf, nommé NOM_Prénom_2025_Titre-du-projet (le dossier ne doit pas dépasser 30 Mo) :

- la fiche de candidature, à télécharger [ICI](#)
- un descriptif détaillé du projet proposé présentant sa dimension artistique, sa mise en perspective avec la thématique ainsi qu'une note technique et une estimation budgétaire
- au moins deux visuels HD illustrant le projet
- un Curriculum Vitae et un dossier artistique

Toutes les propositions devront être déposées le 20 avril 2025 à 23h59 au plus tard, sur le serveur de COAL : upload.projetcoal.org

En participant à cet appel, les auteur.ices des projets autorisent expressément l'association COAL et ses partenaires à publier, reproduire et diffuser publiquement tout ou partie des éléments de leur projet, à toute fin liée à la promotion et à la communication du Prix COAL, sur tout support, par tout média, dans tout pays, en cas de nomination ainsi que sur la plateforme Transformatives territoires dédiées aux pratiques artistiques transformatrices. Les projets soumis et non sélectionnés resteront dans les archives de l'association COAL et pourront être consultés par les partenaires de l'association. Ils demeurent la propriété de leurs auteurs. La participation à cet appel à projets entraîne l'acceptation complète des conditions précitées.

CONTACT

Pour toutes questions complémentaires, merci d'écrire à contact@projetcoal.fr

Visuel de couverture : Nicolas Floc'h, "La couleur de l'eau", *Lerins, Sainte Marguerite*, - 10m, 2021, ADAGP

Financé par



COAL